

Enquêtes disciplinaires

Conférence de presse

16 avril 2015

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Ordre du jour

1. **Introduction** : *Jean-Michel Cina, président du gouvernement*
2. **Présentation des enquêtes disciplinaires**: *Luke Gillon*
3. **Décisions du Conseil d'Etat**:
Jean-Michel Cina, président du gouvernement
4. **Conclusion** : *Jean-Michel Cina, président du gouvernement*
5. **Questions et interviews**: *Luke Gillon et Jean-Michel Cina*

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Introduction

▲ Enquêtes disciplinaires

- La COGEST a recommandé au Conseil d'Etat d'examiner l'opportunité d'instituer une procédure disciplinaire envers le chef du Service de l'enseignement. La COJU a recommandé au Conseil d'Etat l'ouverture d'une enquête disciplinaire, respectivement une action en responsabilité, voire dénonciation pénale pour gestion déloyale des intérêts publics contre le secrétaire de la CCR
- Pour établir tous les faits et déterminer si les griefs invoqués par la COJU et la GOGEST sont avérés, le Conseil d'Etat a décidé d'ouvrir une enquête disciplinaire à l'encontre du Chef du Service de l'enseignement, Jean-Marie Cleusix et du Secrétaire de la CCR, Gilles de Riedmatten

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Introduction

- ▲ L'expert indépendant est un spécialiste reconnu
- ▲ Il a mené des enquêtes fouillées et basées sur des faits
- ▲ Le gouvernement a pris ses décisions dans le respect du cadre légal
- ▲ Présentation des décisions du gouvernement après la présentation des enquêtes disciplinaires

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Luke Gillon: enquêtes disciplinaires

Nom de la diapositive

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

- ▲ Enquête disciplinaire envers Jean-Marie Cleusix: le Conseil d'Etat a décidé de suivre les recommandations de l'expert et a prononcé une sanction disciplinaire sous la forme d'un blâme écrit au sens de l'article 30 alinéa 1 lettre b LPers.
- ▲ Enquête disciplinaire envers Gilles de Riedmatten: le Conseil d'Etat a suivi les conclusions de l'expert. Il n'a par conséquent pas prononcé de sanctions à l'égard de Gilles de Riedmatten.

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Conclusion

- ▲ Des erreurs ont certes été commises, mais Gilles de Riedmatten était surchargé depuis des années et ses antécédents sont excellents. Il a de plus fait valoir son droit à la retraite
- ▲ Pour Jean-Marie Cleusix, ces événements datent depuis plus d'un an et aucun manquement ne peut lui être reproché dans ses nouvelles fonctions. L'expert constate également que Jean-Marie Cleusix est un fidèle et compétent collaborateur de l'Etat et, selon son chef de département, il donne pleine et entière satisfaction dans sa nouvelle fonction. Au surplus, il a sa pleine et entière confiance.
- ▲ L'analyse juridique ne permet pas d'infliger une autre peine
- ▲ Dans le domaine des mesures disciplinaires, le renvoi est la sanction la plus lourde. Il est l'ultima ratio